

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
5 mai 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Lettres identiques datées du 4 mai 2015, adressées  
au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil  
de sécurité par la Représentante permanente  
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

L'État du Qatar étant le Président en exercice du Conseil de coopération des États arabes du Golfe à sa trente-cinquième session, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué de presse relatif à la déclaration du Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, Adel al-Jubeir, sur la situation humanitaire au Yémen (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente  
(Signé) Alya Ahmed S. **Al-Thani**



**Annexe aux lettres identiques datées du 4 mai 2015  
adressées au Secrétaire général et à la Présidente  
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente  
du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Le Ministre des affaires étrangères : le Royaume a l'intention  
de créer un centre intégré qui sera chargé de coordonner  
l'acheminement de l'aide au peuple yéménite**

Le Ministre des affaires étrangères, Adel bin Ahmed al-Jubeir, a récemment déclaré que dans le cadre de l'intensification des efforts en vue de l'acheminement d'une aide humanitaire au Yémen, le Royaume d'Arabie saoudite a consulté les membres de la coalition qui défend la légalité au Yémen ainsi que tous les États qui la soutiennent, en vue de la mise en place de zones définies en territoire yéménite et de l'acheminement d'une aide humanitaire. Toutes les opérations aériennes seront suspendues dans ces zones en vertu d'un calendrier précis pour l'acheminement de l'aide, conformément à la résolution 2216 (2015) du Conseil de sécurité.

Le Ministre a lancé une mise en garde aux milices houthistes et aux forces qui leur sont affiliées, qui tenteraient de mettre à profit l'interruption des opérations aériennes pour empêcher l'acheminement de l'aide ou l'utiliser à leurs propres fins, et il a souligné que l'Arabie saoudite ripostera face à toute violation et reprendra les frappes aériennes au cas où l'ennemi chercherait à entraver l'action humanitaire.

Le Ministre a déclaré qu'aux fins de l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple yéménite, l'Arabie saoudite créera un centre intégré sur son territoire, qui sera chargé de coordonner les efforts déployés à cet égard ainsi que l'action de l'ONU et des autres organismes humanitaires compétents et des États souhaitant fournir une assistance au peuple yéménite. Le Centre aidera notamment l'ONU à acheminer une aide d'un montant de 274 millions de dollars annoncée par le Serviteur des deux saintes mosquées, le Roi Salman Bin Abdulaziz Al-Saud.